dant la plaine de Nivelles à Plancenoit, comme je me souviendrai de tout cela ! La pluie qui, au matin du 18 juin arrête la marche de l'artillerie, et donne ainsi aux Anglais six heures de plus pour attendre Blücher... Les méprises des généraux, la résistance inattendue des Anglo-bataves à Hougoumont, le chemin creux d'Ohain où s'abîment mille cavaliers, l'infanterie d'Erlon mal disposée et affreusement fauchée, — et tout cela vite réparé néanmoins, Wellington reculant désespéré et criant : « *La nuit, la nuit, ou Blücher !...* » Et Blücher arrive, tandis que Grouchy s'égare. C'est fini... La Garde sauve l'honneur et périt tout entière ! L'Aigle expire.

La conclusion : Le vainqueur, ce n'est pas Wellington, pliant à 4 heures, désespéré à cinq ; ce n'est pas Blücher, qui ne s'est pas battu ; c'est l'Eternel qui a écrasé le Prométhée moderne. Napoléon n'entrait plus dans le plan divin. D'autres temps venaient...

—x—

Waterloo est le champ des Ombres. Sur cette page, se ferme l'épopée de la Grande-Armée. Ici s'arrête la Révolution en marche à travers l'Europe. Evoquez les Ombres.

...Ces derniers soldats de la dernière guerre
Furent grands ; ils avaient vaincu toute la terre,
Chassé vingt rois, passé les Alpes et le Rhin,
Et leur âme chantait dans les clairons d'airain.

Après les soldats, les chefs. L'Empereur, d'abord, qui crut à la victoire jusqu'au coucher du soleil, Napoléon acclamé une dernière fois par la Garde, Napoléon vaincu et grandi, si possible, dans l'imagination des peuples.

Puis, Ney qui a eu cinq chevaux tués sous lui ; « Ney en sueur, la flamme aux yeux, l'écume aux lèvres, *l'uniforme déboutonné*, une de ses épaulettes à demi-coupée par le coup de sabre d'un horse-guard, sa plaque de grand-aigle bosselée par une balle, sanglant, fangeux, magnifique, il disait : *Venez voir comment meurt un maréchal de France sur le champ de bataille.* Mais en vain ; il ne mourut pas. Il jetait à Drouet d'Erlon cette question : *Tu ne te fais pas tuer, toi?* Il criait au milieu de toute cette artillerie écrasant une poignée d'hommes : *Il n'y a donc rien pour moi! Je voudrais que tous ces boulets m'entrassent dans le ventre!* — Tu étais réservé à des balles françaises, infortuné! »

Cambronne ensuite, soldat obscur hier, soldat immortel aujourd'hui, personnification « de la vieille âme des géants. Il semble que c'est Danton qui parle ou Kléber qui rugit. »

Wellington aussi qui murmure à mi-voix : *Splendid!* à la vue des cuirassiers bousculant ses soldats, un contre vingt. Son lieutenant Kempt lui demande du renfort. Il répond : *Il n'y en a pas. Qu'il se fasse tuer!* Lord Hill lui demande : « Milord, si vous vous faites tuer, quels sont vos ordres? — *De faire comme moi.* A un autre, il dit, impassible sous la mitraille : *Tenir ici jusqu'au dernier homme.*

Tout cela est d'hier, — il n'y a que quatre-vingts ans de passés, — et il nous semble que ce fut la fin des temps héroïques et le foudroiement des Titans fabuleux.

Oui, vraiment, c'est d'hier et c'est plus lointain que la guerre de Troie parce que c'est plus grand et plus beau.

Waterloo, ce plateau funèbre et solitaire,
Ce champ sinistre où Dieu mêla tant de néants,
Tremble encore d'avoir vu la fuite des géants.

Ah! à l'heure où l'on blasphème la patrie, où l'on rêve de paix universelle alors même que le « brutal » gronde là-bas vers l'Orient, allons à Waterloo avec une âme pacifique, mais avec un cœur ferme et une grande pitié des soldats endormis dans le champ *dont il a été dit* : « Pour la France, toute cette plaine est sépulcre. »

La plaine n'est plus seulement un sépulcre. Des mains pieuses y dressent aujourd'hui un « mémorial » grandiose. Il atteste que la nation a survécu parce qu'elle fut héroïque et qu'elle imposa le respect à ses vainqueurs étonnés et terrifiés encore.

F. GAUCHERAND.

CEUX QU'ON CHASSE

Lors des fêtes données récemment par le Sultan en l'honneur des officiers de la flotte française à Constantinople, M. Constans, notre ambassadeur près de la Porte prononça un toast qu'il est bon de souligner en passant :

Amiral, je suis franc-maçon, j'ai été vénérable de loge, j'ai présidé un convent et, par conséquent, je ne suis pas suspect de cléricalisme. Mais je dois vous dire que, depuis que je suis en Orient, je vais à la messe et suis les processions. Je reçois à ma table plus d'un religieux et je n'ai pas laissé ignorer à M. Combes que toute influence française serait perdue en Orient, sans le concours des ordres religieux; que si, au surplus, cette opinion déplaisait, on pouvait me rappeler.

Sans commentaires.

LES MILLIONS DES CHARTREUX

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Audition de M. Antonin Dubost

M. Antonin Dubost, sénateur, est introduit.

M. A. DUBOST. — A la date qui a été indiquée et qui me paraît exacte, j'ai reçu la visite de MM. Pichat et Besson. Ce dernier m'a raconté la tentative dont il était l'objet; je lui répondis que je ne croyais pas à toutes ces insinuations et que je lui conseillais de n'en pas parler.

M. Dubost fait ensuite allusion à un incident qui a été raconté en son temps et au cours duquel il remit vertement à sa place le président du conseil qui lui reprochait de n'avoir pas pris la défense de M. Edgar Combes devant le conseil général de l'Isère où il avait été fait allusion à l'affaire du million.

M. Antonin Dubost se retire.

M. Bonnevay dit que c'est par erreur que les questions relatives aux affaires des cercles lui ont été attribuées dans le compte rendu de samedi.

Le président communique une lettre de M. Pierre Baragnon qui s'excuse de ne pouvoir venir déposer en raison de son état de santé et qui offre de déposer devant une délégation de la commission d'enquête.

LES CHARTREUX NE PARLERONT PAS

Vif incident

LA LETTRE DE DOM MICHEL

Le président donne ensuite lecture de la lettre suivante du R. P. dom Michel, communiquée par M. Pichat. En voici la partie essentielle communiquée à la presse :

M. X... avait l'intention, j'en suis absolument certain, de rendre service aux Chartreux. Son vif désir de nous voir rester en France était l'unique motif de sa démarche. Il me l'a affirmé et répété au cours de l'entrevue que j'eus avec lui. A diverses reprises, il me pria de taire son nom, qui est un nom honorable, et à diverses reprises, je lui renouvelai l'assurance que son nom ne serait pas divulgué.

Il m'avertit du reste que pour son honneur et celui de sa famille, il ne cesserait d'opposer à mes révélations, s'il me plaisait d'en faire, le démenti le plus éclatant.

M. X... n'était pas le seul intermédiaire. Personnellement, il s'était chargé de traiter avec les Chartreux, mais un autre intermédiaire dont il a refusé de dire le nom devait négocier avec les personnages politiques.

Je connais, par M. X..., les noms de ces personnages, mais je ne les connais que sous le sceau du secret, et si je commettais la faute de violer ce secret, je serais dans l'impossibilité de fournir aucune preuve si faible qu'on la suppose.

Malgré toutes les dénégations possibles, j'affirme très hautement que j'ai dit la vérité, toute la vérité, telle que je la connais dans une note du 15 juin et dans celle-ci que je viens d'écrire. *Signé :* DOM MICHEL.

M. Codet demande que la commission flétrisse la conduite des Chartreux, coupables de calomnie anonyme, comme elle a flétri la conduite de M. Besson.

M. Denys Cochin combat cette proposition :

Le cas des Chartreux, dit-il, est très différent de celui de M. Besson. Le prieur des Chartreux serait, au contraire, coupable de livrer à la malignité publique des noms qui ont été prononcés devant lui par un visiteur quelconque. Quant à cet intermédiaire, il est venu, mu par le désir de faire autoriser les Chartreux et de les aider dans leurs démarches, mais il a demandé au prieur de ne pas le nommer.

En refusant de le nommer, le prieur des Chartreux ne se rend pas coupable comme le prétend M. Codet, de calomnie anonyme.

MM. Colliard et Rabier appuient M. Codet.

M. CODET. — Je comprends très bien que les Chartreux ne livrent pas à la publicité les noms des quatre parlementaires désignés par X..., probablement un maître chanteur, mais ils ont le devoir de révéler le nom de cet X... après avoir confirmé sa démarche. Je maintiens ma proposition.

M. RUDELLE. — On n'a pas flétri M. Besson par un vote.

Le président relie les deux notes des Chartreux d'où il résulterait qu'il y a en réalité deux X.

MM. Dériberé-Desgardes, Berthoulat et Vogeli font la proposition suivante :

« La Commission, constatant que les Chartreux ont, dans une brochure et des lettres ou notes, indiqué qu'une personne qu'ils ont désignée par la lettre X était venue leur faire des propositions qualifiées par eux-mêmes d'essai de chantage, regrettent qu'ils n'aient pas gardé le silence dès le début, puisqu'ils refusent aujourd'hui de faire connaître à la commission le nom de leur interlocuteur. »

M. DENYS COCHIN. — Je m'associe aux regrets de la Commission exprimés dans cette proposition. Je conviens que les Chartreux auraient mieux fait de ne rien dire du tout mais, dans une pareille affaire, ils sont excusables d'avoir parlé un peu trop.

En dénonçant l'X, ne donneraient-ils pas au contraire, une publicité nouvelle à la calomnie, que X, sans doute, n'hésiterait pas à reprendre pour se défendre?

M. Denys Cochin insiste pour que la commission ne vote pas la proposition Codet.

M. CODET. — Je constate que les paroles de M. Denys Cochin lui-même contiennent un blâme à l'adresse des Chartreux. Ce que nous demandons, c'est que la Commission formule ce blâme. Nos consciences ont été soulevées par le même mouvement d'indignation.

M. DENYS COCHIN. — Je ne suis pas du tout d'accord avec M. Codet.

M. TRANNOY. — Quand un honnête homme a donné sa parole, il doit la tenir vis-à-vis de n'importe qui; or, ce n'était pas le cas de M. Besson, mais c'est celui de M. Pichat et du prieur des Chartreux.

M. DENYS COCHIN. — Je m'associe aux paroles de M. Trannoy.

M. Anthime Ménard dit que la commission n'a pas à émettre de vote sur la valeur des dépositions des *témoins*; c'est là, en quelque sorte, une tentative de rapport partiel sur l'enquête.

M. Rabier et plusieurs de ses collègues demandent d'ajouter à la proposition de MM. Dériberé-Desgardes, Berthoulat et Vogeli, les mots : « et livrent leur attitude à l'appréciation des honnêtes gens. »

M. Bonnevay demande l'ajournement jusqu'au rapport général.

L'ordre du jour pur et simple avec cette signification est adopté.

M. Girard, ancien secrétaire de M. Jules Guérin, raconte les démarches faites près de lui par M. Paul Besson pour publier dans l'*Action nationale*, le manuscrit relatif à l'affaire des Chartreux, puis ensuite, pour arrêter l'affaire. Je refusai pareille négociation et c'est alors que M. Besson publia la vérité sur le million des Chartreux.

M. et Mme Guerre renouvellent ensuite la déposition qu'ils ont faite devant le juge d'instruction. M. Guerre se défend d'avoir été le mandataire de qui que ce soit. « Je ne me suis jamais vanté, dit-il, d'être le mandataire de M. Edgar Combes ; quant à mon voyage à Valence, je me suis rendu à l'invitation de M. Audier, dont je ne connaissais pas les opinions ; nous avons causé à table comme on cause en famille, mais je n'ai pas tenu les propos qui m'ont été prêtés... Si j'ai parlé d'argent à M. Audier, c'est au sujet d'un journal à faire pour défendre les intérêts du Dauphiné... La lettre que j'ai écrite à M. Audier le 16 mars, est ma justification ; qu'on la produise. Je n'ai été mêlé qu'à des propositions sur la possibilité d'acheter la marque des Chartreux.

La Commission décide de convoquer M. et Mme Audier pour jeudi.

M. Mazet, avocat, est ensuite introduit. Il a, dit-il, connu M. Besson dans un banquet de Dauphinois ; il l'a ensuite présenté à M. Vervoort comme désireux de réussir dans sa campagne en faveur des Chartreux. Comme M. Vervoort déclarait que les Chartreux seraient expulsés, M. Besson se serait écrié alors que si l'on expulsait les Chartreux, la République « en crèverait ». L'affaire du permis est absolument étrangère à l'affaire des Chartreux.

M. Mazet ajoute que si M. Besson a été le bras qui a agi, M. Pichat a été le cerveau qui a dirigé toute cette affaire.

Un incident

Je voudrais démontrer que Besson a constamment menti. Je n'ai jamais tenu le propos qu'il m'a prêté; Edgar est à vendre. Il a dit que M. Vervoort lui avait téléphoné. C'est faux; l'entrevue du boulevard Haussmann est également inexacte et démentie par Besson lui-même et M. Pichat dit qu'il a reconnu la vérité des allégations de Besson. Je dis que M. Pichat a lui-même menti. (Bruit.)

LE PRÉSIDENT rappelle le *témoin aux convenances*.

M. MAZET. — M. Pichat a altéré la vérité. Je déclare ici que M. Pichat et M. Besson ont ourdi ensemble une machination odieuse contre le président du Conseil. J'accuse M. Pichat d'avoir trafiqué de son mandat. (Vives protestations; tumulte.)

LE PRÉSIDENT. — Je ne puis vous permettre de continuer ainsi.

Le témoin continue à prononcer des paroles qui se perdent dans le bruit. M. Mazet continue au milieu du bruit. Le Président agite vivement sa sonnette pour couvrir la voix du témoin. M. Bonnevay renonce à poser des questions au témoin.

L'X... mystérieux

M. POULAIN. — Connaissez-vous le nom de l'X.?

M. MAZET. — Je ne sais que ce que j'ai entendu dans les couloirs des cabinets d'instruction. Des personnes prononçaient le nom d'un journaliste originaire du Dauphiné habitant le Nord de la France et qui aurait vu M. Lantelme. Mais on reconnut que ce journaliste n'avait pas été à Grenoble et on comprit qu'il fallait en trouver un autre. C'est alors qu'on prononça le nom de M. Lepère.

M. POISSON. — Que vous a dit M. Guerre quand il est revenu de Grenoble?

M. MAZET. — Il m'a demandé une consultation de droit pour constituer une société en vue d'acheter une marque de liqueur comme celle de la Grande-Chartreuse.

M. ANTHIME MÉNARD. — Si M. Baragnon était acheté par M. Weil-Picard, d'après M. Besson, comment M. Besson du *Petit Dauphinois* faisait-il campagne pour les Chartreux?

M. MAZET. — C'est à M. Besson qu'il aurait fallu poser cette question.

M. ANTHIME MÉNARD. — Vous connaissez les documents?

M. MAZET. — Oui, mais c'est à M. Audier à les produire.

M. BEAUREGARD. — Vous êtes en contradiction avec M. Vervoort au sujet des permis.

M. MAZET. — M. Vervoort a eu à diverses reprises des erreurs de mémoire. Il est tout naturel d'ailleurs qu'il n'ait pas ajouté d'importance aux détails de cette affaire.

M. COLLIARD. — Vous ne connaissez pas l'X.?

M. MAZET. — J'ai dit ce que je savais là-dessus.

M. COLLIARD. — Et les quatre parlementaires?

M. MAZET. — Je ne les connais pas; il y a eu des journalistes qui ont fait du chantage auprès de M. Lepère; parmi eux s'est trouvé un député; c'est tout ce que je sais. (Long mouvement.)

M. BERTHOULAT. — A quelle date se placent les souvenirs du témoin sur l'X.?

M. MAZET. — Au moment de l'instruction pour le journaliste du Nord dont j'ai parlé.

M. GEORGES BERGER. — On n'a pas parlé de Lepère avant ces jours derniers?

M. MAZET. — Non, à ma connaissance. Un dernier mot : Je constate que c'est grâce aux députés nationalistes qui ont proposé et voté l'amnistie que nous n'avons pas pu poursuivre M. Besson. (Protestations.)

M. Mazet se retire. Le président règle ainsi l'ordre du jour de la prochaine séance, qui aura lieu demain à une heure: Audition de MM. Chenavaz, syndic de la faillite Lepère; Pichat et les autres députés de l'Isère. La séance est levée à 8 heures 30.

L'AFFAIRE LEPÈRE

Paris, 27 juin. — M. Maujan, nettement désigné hier par un de nos confrères comme étant l'homme politique ou plutôt l'un des hommes politiques intéressés à protéger la fuite ou à couvrir la retraite du sieur Lepère, a vivement protesté ce matin dans les colonnes du *Radical*.

M. Maujan se joint à ceux qui l'accusent pour demander l'ouverture du dossier de la Banque centrale de crédit industriel et commercial. Rappelons que justement l'un des plaignants, M. Puech, a écrit l'autre jour au juge d'instruction Berr pour le prier d'entendre M. Maujan comme témoin. Puisque M. Berr va réintégrer incessamment son cabinet, on ne peut douter qu'il s'empresse de donner satisfaction à M. Maujan et à M. Puech.

L'avocat de M. Puech, Me Jacques Bonzon, dont nous communiquions, il y a deux jours, l'intéressante lettre au garde des sceaux, a dit, à ce sujet, à un rédacteur de la *Patrie :*

M. Maujan prend les devants et se nomme. N'est-il donc pas de son intérêt d'offrir à la justice son témoignage que nous sollicitons? Mon client, M. Puech, croit savoir qu'un M. P..., pourrait donner des détails également intéressants à rapprocher du témoignage de M. Maujan au sujet des sommes distribuées par la Banque centrale pour la rémunération de certains concours.

D'autre part, ce témoignage même, s'il se dérobait, pourrait être corroboré par d'autres qui se sont offerts spontanément.

Une demande de poursuites

La question, ainsi que le dit Me Jacques Bonzon, a déjà pris un caractère parlementaire en ce qui concerne M. Giacobbi, sénateur. Voici, en effet, le passage principal de la demande en autorisation de poursuites, qui est déposée contre ce membre du Parlement :

Parmi les nombreuses Sociétés constituées par Lepère et ses complices, s'en trouvent plusieurs où le rôle de M. Giacobbi est formel. Le 10 juin 1903, se constitue à Lausanne une Société de charbonnages de Matalana. Le capital social est constitué d'une façon purement fictive. M. Giacobbi est administrateur de cette Société. Le 24 juin 1903, se constitue, toujours en Suisse, à Lausanne, la Société des zincs et plombs argentifères, de Styrie. Même absence de caractère sérieux: M. Giacobbi est encore administrateur.

Le 3 septembre 1903, enfin, constitution, cette fois-ci, à Noisy-le-Sec, d'une société, non plus de charbonnages fictifs, mais de banque devant servir de centre aux opérations financières de M. Lepère. M. Giacobbi est toujours administrateur, etc., etc.

Décidément, ça se corse.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

A MELUN. — Deux tués, un blessé

Melun, 27 juin. — Ce matin, une automobile transportant journellement un journal parisien à Fontainebleau, revenait de cette ville lorsqu'à deux kilomètres de Melun, le mécanicien, pour éviter des enfants de bohémiens, jouant sur la route, se jeta brusquement à gauche et brisa sa voiture contre un arbre. L'agent du journal, grièvement blessé n'a pas tardé à succomber; le mécanicien pris sous la voiture a des contusions légères. Une fillette de 15 ans, atteinte à la tête par une roue de derrière a été tuée sur le coup.

A CHARTRES. — Trois blessés

Chartres, 27 juin. — La nuit dernière, vers deux heures du matin, un mécanicien de l'« Auto-garage Marceau », à Chartres, nommé Thomas, se faisait ouvrir par un de ses camarades, gardien de nuit, les portes de l'établissement. A l'insu du directeur, il emmenait une forte machine de course et y faisait monter des amis : un adjudant du 102e de ligne et un autre sous-officier du même régiment accompagnés de deux chanteuses du café de la *Gaîté*, Irma O... et Marinette des G... Les voyageurs descendirent la côte de la Courtille à une vive allure, lorsque par suite d'une imprudence ou d'une maladresse du conducteur, la voiture culbuta avec ses voyageurs. Irma O... fut relevée le visage ensanglanté avec de graves contusions à la tête. Marinette de G... avait perdu connaissance et avait un coude luxé. Quant aux deux militaires et au conducteur ils avaient des contusions multiples sur diverses parties du corps. L'automobile était complètement brisée.

A WIESBADEN. — Un tué, deux blessés

Wiesbaden, 27 juin. — Le prince héritier Schaumbourg-Lippe, accompagné du chambellan de Specht, faisait cet après-midi, une promenade en automobile dans le voisinage de Laugenhswalbach, lorsque son mécanicien, en voulant éviter des chiens sur la route, jeta la voiture contre un poteau télégraphique qui fut renversé et, en tombant, atteignit le chambellan.

Celui-ci est mort sur le coup. Le prince héritier et le chauffeur ont été projetés hors de la voiture et ont reçu de légères blessures.

LE ROI ÉDOUARD A KIEL

Les commentaires des journaux anglais

Londres, 27 juin. — Tous les journaux commentent longuement la visite du Roi Edouard à Kiel. La plupart des organes conservateurs font remarquer avec insistance que le Roi est allé à Kiel pour des raisons exclusivement personnelles et de famille. Ils déclarent que l'importance politique de la visite est en tout cas secondaire.

Le *Daily Mail* se montre plutôt antiallemand, ce qui est d'ailleurs la caractéristique de la *plupart* des journaux ministériels.

Le *Daily Telegraph* est aussi légèrement antiallemand et déclare que le Roi Edouard fera tout son possible pour maintenir la paix, mais qu'il ne fera rien qui puisse être interprété comme l'approbation d'une entente anglo-allemande.

Le *Morning Post* est favorable au *projet d'une* entente cordiale avec l'Allemagne.

Les journaux libéraux sont beaucoup plus sympa-

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA SITUATION POLITIQUE

Paris, 27 juin. — Si, lundi dernier, après l'écrasante déposition de M. Lagrave et les mensonges avérés de M. Edgar Combes, nous disait un membre important du groupe *Etienne*, la Commission d'enquête avait porté l'affaire à la tribune, le Cabinet Combes était par terre.

Le Bloc s'est ressaisi, M. Combes en triomphe. Ses amis les plus dévoués, M. Brisson, président de la Chambre en particulier, lui avaient reproché sa maladresse à la séance du 10 avril ; M. Combes avait accueilli très aigrement ces *observations*. Aujourd'hui, il nargue ses critiques, prétendant que les *événements* lui donnent raison. Aussi, est-il moins résolu que jamais à démissionner, quoi qu'on en puisse encore dire. Et cependant il s'est senti si bas, qu'un moment M. Combes avait presque consenti à jeter du lest : son fils devait résigner ses fonctions de secrétaire général au Ministère de l'Intérieur et se serait réfugié au Conseil d'Etat dont il fait partie officiellement depuis plus de six mois, bien que le décret n'ait pas encore paru. On eût créé un sous-secrétariat d'Etat à l'Intérieur et on en aurait confié le poste à M. Réveillaud, disent les uns à M. Thomson, disent les autres, ce qui, dans l'esprit des protagonistes de cette idée, aurait renforcé le Ministère. Dès lors, on entrevoyait comme possible la retraite de M. Combes seul, à la rentrée d'octobre, mais de M. Combes, vengé, apothéosé dans la personne de son fils et dans la sienne propre.

Pour ceux qui avaient imaginé cette solution, le vote de la Chambre créant un nouveau sous-secrétariat d'Etat, c'est-à-dire grevant le budget de nouvelles dépenses, ne faisait aucun doute. Le journal officieux de M. Combes dans les Charentes avait longuement développé ce plan qui, au dire des bien informés, n'aurait plus présentement l'assentiment du Président du Conseil : ce dernier est absolument [illegible] de sa longévité et se croit sorti complètement d'affaire.

LA GUERRE ENTRE LA RUSSIE ET LE JAPON

LA DÉFENSE DE PORT-ARTHUR

Le récit officiel de la sortie de l'escadre

Saint-Pétersbourg, 27 juin. — Télégramme officiel de l'amiral Alexieff à l'empereur, le 27 juin :

« D'après les rapports reçus de Port-Arthur, du contre-amiral Withoeft, du 20 juin, de l'amiral Grigorovitch, du 23 juin, la sortie de l'escadre en mer fut précédée de travaux prolongés pour la destruction des mines ennemies au moyen de trains, par tous les canots du port et tous les bateaux à vapeur employés à draguer.

» Dans la nuit du 22 au 23, un combat eut lieu sous Port-Arthur, entre nos torpilleurs et les torpilleurs japonais ; nous avons eu un capitaine de frégate et un lieutenant légèrement blessés.

» A deux heures de l'après-midi, notre escadre sortit en mer. A ce moment, se trouvaient à l'horizon onze navires japonais avec vingt-deux torpilleurs.»

L'amiral Alexieff ne fait pas encore, comme on le voit, aucune allusion au désastre annoncé par l'amiral Togo.

Un vapeur anglais saisi et confisqué par les Russes

Belfast, 27 juin. — Le capitaine du vapeur anglais *Allanton*, capturé ces jours derniers par les torpilleurs de l'escadre de Vladivostock, télégraphie à son armateur que le tribunal des prises russes a décidé de confisquer le bâtiment et la cargaison. L'armateur va interjeter appel de cette décision.

Les combats du 25 juin

Relation officielle russe

Saint-Pétersbourg, 27 juin. — Télégramme officiel du lieutenant-général Sakharoff à l'état-major général, le 26 juin :

« On a lieu de supposer que des forces considérables ennemies se sont dirigées de la station de Vanzélin vers les montagnes et marchent dans la direction du nord, vers le défilé de Tchapauline.

Nos patrouilles ont observé le 25 juin le commencement du mouvement des troupes japonaises par la route septentrionale de Siouyen à Kai-Tcheou. L'ennemi entreprit le 25 juin une marche en avant de Selutchjan, dans la direction de la grand'route de Liao-Yang, ainsi que par la route menant au défilé de Modouline, à 18 kilomètres au nord-ouest de Selutchjan. Un bataillon s'avançait sur la grande-route de Liao-Yang. Un régiment d'infanterie et deux escadrons suivaient la rivière de Tsaokhé. Cette marche en avant fut d'abord arrêtée par deux compagnies de tirailleurs constituant nos avant-postes, qui se retirèrent lentement vers le nord ; deux compagnies vinrent alors les renforcer.

A deux heures et demie de l'après-midi, l'ennemi occupa Touinpou et nos tirailleurs se retirèrent à 25 kilomètres au nord de Selutchjan. Un lieutenant et 5 tirailleurs furent blessés.

» Le même jour un détachement japonais composé d'un bataillon d'infanterie marchant de Toungopouza sur la route menant au défilé de Modouline, repoussa nos deux compagnies de tirailleurs de service de garde, qui se replièrent sur Kevdiapoudza.

» Un capitaine fut blessé. Au moment où on le transportait sur un brancard, les Japonais, marchant de flanc, firent feu sur eux. Trois brancardiers furent blessés et restèrent entre les mains de l'ennemi, ainsi que le capitaine et le docteur Rischkow. Nous avons eu en outre deux tirailleurs tués, un lieutenant et treize tirailleurs blessés.

» Pendant la nuit du 25 au 26 juin, les troupes japonaises, composées d'un régiment d'infanterie et d'un régiment de cavalerie, restèrent à Touinpou.»

L'ŒUVRE DES HABITATIONS A BON MARCHÉ

Un don princier : Dix millions offerts par MM. de Rothschild

Paris, 27 juin. — L'*Agence Havas* communique la note suivante :

« M. Georges Trouillot, ministre du Commerce, a reçu ce soir, à 5 heures et demie, MM. Alphonse, Gustave et Edmond de Rothschild, qui sont venus l'entretenir de leur intention de consacrer une somme de dix millions à une fondation ayant pour objet la création d'habitations à bon marché et, d'une façon générale, la réalisation de tous les moyens propres à améliorer les conditions de l'existence matérielle des travailleurs.

La dotation sera employée en acquisitions et constructions d'immeubles à usage de logements à bon marché pour la population parisienne et les revenus provenant des locations serviront à subventionner toutes institutions ou initiatives pouvant intéresser le bien-être des travailleurs.

» M. Georges Trouillot a vivement félicité et remercié MM. de Rothschild de leur offre généreuse qui permettra de donner un développement plus important à une œuvre d'une portée sociale si considérable.

LES MILLIONS DES CHARTREUX

Le remplacement de M. Lagrave

Paris, 27 juin. — Un journal avait annoncé que M. Lagrave était remplacé par M. Cousin, directeur du commerce extérieur, dans le poste de commissaire général de l'exposition de Saint-Louis. D'après le *Soir*, on déclare au ministère du Commerce que rien n'est changé et que M. Lagrave est toujours commissaire spécial.

La fuite de M. Lepère

Bruxelles, 27 juin. — Un journal belge raconte que M. Lepère ayant été plusieurs fois signalé ces temps derniers en Belgique, la police avait mis tout en œuvre pour le découvrir. On dit aujourd'hui, ajoute ce journal, que M. Lepère se trouve au Canada. Il paraîtrait que quelques jours avant que le Parquet de la Seine entamât des poursuites contre lui, il faisait retirer tout l'argent qu'il avait mis chez plusieurs agents de change bruxellois, environ 60.000 francs.

UN CONGRÈS DE LA LIBRE-PENSÉE A ROME

Paris, 27 juin. — Le 20 septembre prochain, se tiendra à Rome, le Congrès de la Libre-Pensée, dans la salle du *Collegio Romano*, mise à la disposition des congressistes par le Ministre de l'Instruction publique d'Italie.

Dans les circonstances de l'heure présente, ce Congrès, pour lequel on a intentionnellement choisi la ville de Rome, ne peut être considéré que comme une insolente provocation adressée à la Papauté. Les organisateurs ne s'en cachent pas au reste et disent bien haut que la manifestation qu'ils projettent sera avant tout une démonstration antipapale.

NOUVEAU DÉMENTI

Paris, 27 juin. — Un journal anglais a cru pouvoir annoncer qu'une entrevue se préparait à Ostende entre le Président de la République, le roi Léopold et l'empereur Guillaume. Il est inutile de faire ressortir la fantaisie de cette information.

L'EXPÉDITION MAC MILLAN

Londres, 27 juin. — Une note communiquée aux journaux dit que l'expédition Mac Millan partie par le Caire et Khartoum a pu, en remontant le Sobat et le Baro, malgré la baisse des eaux et les chaloupes à vapeur, parvenir jusqu'à la cataracte Gandela, c'est-à-dire jusqu'au pied des plateaux d'Ethiopie.

En d'autres termes l'expédition a ouvert une route commerciale entre l'Egypte et l'Abyssinie par le Haut-Nil. La route ainsi désignée est destinée à concurrencer la route Addis-Abbaba-Harrar-Djibouti et à détourner, au profit de l'Egypte et de l'Angleterre, le trafic dont bénéficiait notre colonie de la côte des Somalis.

LES GARDERIES

Paris, 27 juin. — La commission de l'enseignement de la Chambre a rejeté aujourd'hui par 7 voix contre 5, après un nouvel examen la proposition de loi de M. Devèze, tendant à soumettre au régime de la déclaration et des inspections scolaires les établissements dénommés garderies. Cette décision a été prise à la suite d'une discussion dans laquelle M. Groussau a pris une part prépondérante.

UNE NOUVELLE LIGUE

Paris, 27 juin. — MM. Dubief, Carnaud et Pajot, adressent à leurs collègues de la Chambre un appel en vue de fonder une ligue dite de l'*égalité des enfants devant l'instruction.* Ils expliquent que c'est le troisième article du programme accepté par le groupe de l'enseignement qui n'a pu être abordé « faute de temps, par suite même de l'importance et de la nécessité de la lutte engagée contre le cléricalisme.»

LES ECCLÉSIASTIQUES ET L'AGRÉGATION

Une interpellation

Paris, 27 juin. — M. l'abbé Gayraud a déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre une demande d'interpellation sur l'interdiction arbitraire opposée par M. Chaumié à plusieurs ecclésiastiques de prendre part aux examens d'agrégation. M. Denys Cochin s'est fait inscrire pour prendre part à ce débat. La date de la discussion de cette interpellation sera fixée demain en présence de M. Chaumié.

L'INCIDENT D'HAITI

Paris, 27 juin. — On télégraphie de Berlin au *Journal des Débats :*

L'action diplomatique de l'Allemagne à Haïti, à l'occasion du récent incident, sera identique à celle de la France. Suivant une source sûre, l'Allemagne enverra également un vaisseau de guerre; les deux puissances se tiendront au courant de leurs négociations.

POUR LA CIVILISATION DU MAROC

Paris, 27 juin. — On a distribué aujourd'hui à la Chambre un rapport élaboré par M. Hubert, au nom de la Commission des affaires extérieures, des protectorats et des colonies, rapport qui se termine par un projet de résolution invitant le gouvernement à présenter à la Chambre *un projet de loi ouvrant un* crédit de 600.000 francs destiné au développement d'œuvres de civilisation chez les tribus musulmanes au Maroc, et réparti de la façon suivante: 300.000 francs à titre de subvention au budget de l'Algérie; 300.000 francs à titre de crédit supplémentaire au budget du ministre des Affaires étrangères.

L'INCENDIE DE L'ESTEREL

Cannes, 27 juin. — L'incendie continue; un des foyers a été éteint, mais le feu a détruit une grande partie du bois entre Préjus et Bagnols. La gendarmerie a organisé dans cette région des secours dans le but de limiter la part du feu.

TERRIBLE INCENDIE A PHILADELPHIE

Vingt ouvrières brûlées vives

Philadelphie, 27 juin. — Un incendie s'est déclaré dans une fabrique, à la suite de l'explosion de pièces d'artifice. Sur vingt-deux ouvrières employées au troisième étage, on n'en a retrouvé que deux. Plusieurs pompiers ont été blessés.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

UN MEURTRE A CAMPAGNE-WARDRECQUE. — Un meurtre a été commis, dans la nuit de dimanche à lundi, à Campagne-Wardrecque. Un jeune homme de 20 ans, nommé Blaret, rempailleur de chaises, a été frappé d'un coup de couteau par un ouvrier belge. Il est mort des suites de sa blessure.

Le meurtrier a été arrêté et amené à Saint-Omer. Il nie avoir frappé la victime d'un coup de couteau. Une certaine effervescence règne contre les ouvriers belges travaillant dans la commune. Des mesures ont été prises pour éviter des représailles.

UNE VOITURE TAMPONNÉE SUR LA ROUTE D'HAUBOURDIN A LILLE. — Lundi matin, vers dix heures, la voiture de M. Benoit, boucher, à Santes, a été tamponnée par un car électrique, sur la route d'Haubourdin à Lille. Le cheval a été tué sur le coup, et la voiture démolie. Un boucher d'Haubourdin, M. Legland, qui avait pris place dans la voiture a été blessé très sérieusement. Le docteur a constaté que M. Legland avait une fracture de la rotule du genou droit. Après avoir reçu le pansement nécessaire, le blessé a été transporté à son domicile. Quant à M. Benoit, il l'a échappé belle : il s'est relevé sans aucune contusion.

LE CRIME D'HAPLINCOURT. — Une nouvelle perquisition vient d'être faite à propos de l'assassinat de Mlle Dhenin et cette fois c'est chez Oscar Coupez qu'elle a eu lieu; malheureusement, elle n'a donné aucun résultat.

UN NOYÉ A SOLESMES. — Hier matin, M. Bouvelle, jardinier, aperçut un corps flottant près des vannes du moulin Weinaère et Cie. Aidé de quelques voisins, il retira de l'eau ce cadavre que l'on reconnut pour être celui de J.-B. Ménard, dit Cardonnette, ouvrier tisseur, âgé de 60 ans, qui avait quitté son domicile depuis le vendredi 17 juin.

UNE GRAVE AFFAIRE A WIGNEHIES. — Une enquête est ouverte sur le grave incident suivant : Un sieur Delmarle, cabaretier, ayant à se plaindre de son fils, voulut le pendre. Une voisine accourut aux cris poussés par l'enfant qu'elle trouva déjà avec la corde au cou.

UN GRAVE ACCIDENT A LILLE. — Lundi matin, vers onze heures, M. Boutelier, Louis, 45 ans, maçon, demeurant rue de Turenne, est tombé d'un échafaudage, d'une hauteur de quatre mètres, rue des Postes. Dans sa chute, il s'est fracturé la rotule et s'est fait une plaie à la tête. Il se plaint, en outre, de douleurs internes. Il a été transporté à l'Hôpital de la Charité.

UN HOMME TROUVÉ MORT A CALAIS. — M. Debuys, âgé de 37 ans, menuisier, célibataire, a été trouvé mort dans sa chambre, boulevard Victor-Hugo. Le décès est attribué à une affection cardiaque.

TOMBÉ D'UNE VOITURE A DOUAI. — Lundi vers neuf heures du matin, M. Cambray, 53 ans, cultivateur, en tombant d'une voiture de paille, s'est fait de sérieuses contusions dans la région des reins. Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

UNE ARRESTATION A LILLE. — Le nommé Richard Dury, 21 ans, de nationalité belge, garçon boucher, a été arrêté, hier, pour abus de confiance. Il avait dérobé 60 francs à son patron.

UN INCENDIE A HEM-LENGLET. — Le feu a détruit la maison d'habitation de Mme Justine Foveau. Les dégâts s'élèvent à 4.000 francs. Il y a assurance.

L'ENFANT ABANDONNÉ DE CAMBRAI. — Paris, 27 juin. — Le Parquet de Versailles a déféré au Parquet de Cambrai, l'auteur de l'abandon d'enfant que nous avons signalé, ces jours derniers. C'est une nommée Berthe Mordelle, lingère, demeurant à Chaton, originaire du Cambrésis. C'est parce qu'elle ne pouvait plus payer la pension de son enfant, en nourrice à Marcoing, qu'elle est allée le rechercher et l'a abandonné.

MARIAGES & FIANÇAILLES

—— Le mariage de Mlle Hélène Bonenfant, fille de M. Bonenfant, imprimeur et conseiller municipal de Valenciennes, avec M. Thébault, fils de M. Thébault, constructeur, à Marly, a été célébré, samedi.

DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES

LAWN-TENNIS

Londres, 27 juin. — Dans le match international de lawn-tennis, M. Lemaire, de Belgique, a battu M. Aymé, de France. M. Deberan, de Belgique, qui avait pour adversaire M. Max Decugis, de France, a abandonné la partie, parce qu'il s'était foulé le poignet.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, lundi, 27 juin 1904.

Cours de clôture

TERME	New-York CE JOUR	New-York PRÉCÉD.	New-Orléans CE JOUR	New-Orléans PRÉCÉD.
JUIN 1904	10.67	10.37	10.75	10.43
JUILLET	10.74	10.45	10.85	10.53
AOUT	10.65	10.35	10.55	10.29
SEPTEMBRE	9.93	9.70	9.81	9.67
OCTOBRE	9.73	9.66	9.51	9.37
NOVEMBRE	9.68	9.51	9.49	9.36
DÉCEMBRE	9.70	9.54	9.49	9.36
JANVIER 1905	9.74	9.56	—.—	—.—
FÉVRIER	—.—	—.—	—.—	—.—
MARS	—.—	—.—	—.—	—.—
AVRIL	—.—	—.—	—.—	—.—
MAI	—.—	—.—	—.—	—.—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
PORTS DES ÉTATS-UNIS.	1,000 BALLES	3,000 BALLES
PORTS DE L'INTÉRIEUR.	1,000 —	0,000 —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, lundi, 27 juin 1904.
2 heures soir, 18° au-dessus de zéro, 764, variable.
5 heures soir, 15° au-dessus de zéro, 765 1/2, variable.
9 heures soir, 13° au-dessus de zéro, 768, variable.
Mardi, 28 juin 1904.
Minuit, 12° au-dessus de zéro, 768 1/2, variable.
8 heures mat., 12° au-dessus de zéro, 768 1/2, variable.